



www.jardinsdenoe.org

Communiqué de Presse

Paris, le 2 Novembre 2009

Le cap du 1000^{ème} « Jardin de Noé » est franchi !

Le 7 avril 2009, Noé Conservation lançait le programme « Jardins de Noé », afin de constituer un réseau national de jardins dédiés à la biodiversité et une communauté de jardiniers « éco-responsables ». Ainsi, des particuliers aux professionnels, en ville comme à la campagne, tout le monde peut agir pour la préservation de la biodiversité et de l'environnement en inscrivant son jardin sur le site Internet www.jardinsdenoe.org.



Le 1000^{ème} Jardin de Noé

Avec le programme Jardins de Noé, ce sont déjà plus de 1000 jardins et près de 350 hectares de nature préservée, six mois après le lancement. Ce seuil important prouve le souhait et l'intérêt des particuliers de s'engager et d'agir pour la biodiversité. Grâce à ce réseau, ce sont ainsi plus de 550 récupérateurs d'eau, 800 composts, 400 jardins non traités, ... qui sont mis en place pour protéger encore et toujours plus la biodiversité.

De la nécessité d'un tel programme

Biodiversité, énergie, pollution, eau, déchets..., les jardins sont de véritables laboratoires du développement durable. En effet, tous ces enjeux environnementaux essentiels s'illustrent dans le jardin. Et cela concerne 13 millions de jardiniers sur une surface de jardins de plus d'1 million d'hectares. D'où l'importance et la nécessité de sensibiliser les jardiniers amateurs et professionnels, en leur offrant la possibilité de devenir acteurs dans la constitution d'une véritable trame verte en France. À l'heure actuelle, la biodiversité ordinaire (hérisson, coquelicot, papillon, ortie, escargot, oiseau...) de nos jardins est mise à mal. En ville comme à la campagne, il est temps d'agir ensemble. Ce programme est donc une opportunité pour relever le défi d'un jardin plus respectueux de l'environnement.



Le cœur du projet

Les **10 engagements au jardin** constituent la pièce maîtresse des Jardins de Noé. Ces gestes éco-responsables simples à mettre en place, permettent à tous de faire entrer la biodiversité dans son jardin. C'est une charte fédératrice pour unir les jardins et jardiniers autour d'une même cause, la préservation et le respect de la faune, de la flore sauvage et des différents milieux naturels du jardin. Par ailleurs, les jardiniers peuvent échanger et s'informer sur la biodiversité des jardins et le jardinage écologique grâce à de nombreux outils mis à leur disposition : un forum de discussion, des fiches conseil, une lettre d'infos mensuelle,...



Ils sont partenaires :





Communiqué de Presse
Paris, le 2 Novembre 2009

Agissons pour la biodiversité des jardins

Pour faire de son jardin un Jardin de Noé, il suffit de l'inscrire sur le site www.jardinsdenoe.org et d'appliquer au début au moins 3 des gestes de la charte. L'inscription est gratuite et non contraignante. Le jardinier commence avec au moins 3 gestes, puis chacun évolue à son rythme, lentement mais sûrement, pour devenir peut-être un jour un jardinier ambassadeur en atteignant les 10 engagements !



À propos de Noé Conservation

Noé Conservation est une association loi 1901 d'intérêt général. Elle a pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant le changement de nos comportements en faveur de l'environnement.

Unissons nos jardins pour mieux préserver la biodiversité !



Retrouvez tous les détails du programme « Jardins de Noé » et téléchargez le dossier de presse sur www.jardinsdenoe.org

Contact Noé Conservation :
Carine Morin – Chargée de Programme « Jardins de Noé »
cmorin@noeconservation.org - 06 79 50 74 66



Ils sont partenaires

